

CARTE INTERACTIVE DU QUÉBEC

Vue d'ensemble de la zone agricole

Cliquez sur la région de votre choix pour accéder aux fiches statistiques



ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

1Abitibi-
Témiscamingue
(Région)**2**Abitibi
(MRC)**3**Abitibi-Ouest
(MRC)**4**La Vallée-de-l'Or
(MRC)**5**Rouyn-Noranda
(Ville)**6**Témiscamingue
(MRC)

BAS-SAINT-LAURENT

1

Bas-Saint-Laurent
(Région)

2

Kamouraska
(MRC)

3

La Matanie
(MRC)

4

La Matapédia
(MRC)

5

La Mitis
(MRC)

6

Les Basques
(MRC)

7

Rimouski-Neigette
(MRC)

8

Rivière-du-Loup
(MRC)

9

Témiscouata
(MRC)

CAPITALE-NATIONALE

1

Capitale-Nationale
(Région)

2

Charlevoix
(MRC)

3

Charlevoix-Est
(MRC)

4

La Côte-de-Beaupré
(MRC)

5

La Jacques-Cartier
(MRC)

6

L'Île-d'Orléans
(MRC)

7

Portneuf
(MRC)

8

Québec
(TÉ)

9

Communauté
métropolitaine
de Québec

CENTRE-DU-QUÉBEC

1

Centre-du-Québec
(Région)

2

Arthabaska
(MRC)

3

Bécancour
(MRC)

4

Drummond
(MRC)

5

L'Érable
(MRC)

6

Nicolet-Yamaska
(MRC)

CHAUDIÈRE-APPALACHES

1

Chaudière-Appalaches
(Région)

2

Beauce-Centre
(MRC)

3

Beauce-Sartigan
(MRC)

4

Bellechasse
(MRC)

5

La Nouvelle-Beauce
(MRC)

6

Les Appalaches
(MRC)

7

Les Etchemins
(MRC)

8

Lévis
(Ville)

9

L'Islet
(MRC)

10

Lotbinière
(MRC)

11

Montmagny
(MRC)

CÔTE-NORD

1

Côte-Nord
(Région)

2

La Haute-Côte-Nord
(MRC)

ESTRIE

1

Estrie
(Région)

2

Brome-Missisquoi
(MRC)

3

Coaticook
(MRC)

4

La Haute-Yamaska
(MRC)

5

Le Granit
(MRC)

6

Le Haut-Saint-François
(MRC)

7

Les Sources
(MRC)

8

Le Val-Saint-François
(MRC)

9

Memphrémagog
(MRC)

10

Sherbrooke
(Ville)

GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

1

Gaspésie—Îles-
de-la-Madeleine
(Région)

2

Avignon
(MRC)

3

Bonaventure
(MRC)

4

La Haute-Gaspésie
(MRC)

5

Le Rocher-Percé
(MRC)

LANAUDIÈRE

1

Lanaudière
(Région)

2

D'Autray
(MRC)

3

Joliette
(MRC)

4

L'Assomption
(MRC)

5

Les Moulins
(MRC)

6

Matawinie
(MRC)

7

Montcalm
(MRC)

LAURENTIDES

1

Laurentides
(Région)

2

Antoine-Labelle
(MRC)

3

Argenteuil
(MRC)

4

Deux-Montagnes
(MRC)

5

La Rivière-du-Nord
(MRC)

6

Les Laurentides
(MRC)

7

Mirabel
(Ville)

8

Thérèse-De Blainville
(MRC)

LAVAL

1

Laval
(Région)

2

Laval
(Ville)

MAURICIE

1

Mauricie
(Région)

2

La Tuque
(TÉ)

3

Les Chenaux
(MRC)

4

Maskinongé
(MRC)

5

Mékinac
(MRC)

6

Shawinigan
(Ville)

7

Trois-Rivières
(Ville)

MONTÉRÉGIE

1

Montréal
(Région)

2

Acton
(MRC)

3

Beauharnois-Salaberry
(MRC)

4

La Vallée-du-Richelieu
(MRC)

5

Le Haut-Richelieu
(MRC)

6

Le Haut-Saint-Laurent
(MRC)

7

Les Jardins-
de-Napierville
(MRC)

8

Les Maskoutains
(MRC)

9

Longueuil
(TE)

10

Marguerite-D'Youville
(MRC)

11

Pierre-De Saurel
(MRC)

12

Roussillon
(MRC)

13

Rouville
(MRC)

14

Vaudreuil-Soulanges
(MRC)

MONTRÉAL

1

Montréal
(Région)

2

Montréal
(TÉ)

3

Communauté
Métropolitaine
de Montréal

NORD-DU-QUÉBEC

1

Nord-du-Québec
(Région)

2

Eeyou Istchee
Baie-James (GR)

OUTAOUAIS

1

Outaouais
(Région)

2

Gatineau
(Ville)

3

La Vallée-de-
la-Gatineau
(MRC)

4

Les Collines-de-
l'Outaouais
(MRC)

5

Papineau
(MRC)

6

Pontiac
(MRC)

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

1

Saguenay—
Lac-Saint-Jean
(Région)

2

Lac-Saint-Jean-Est
(MRC)

3

Le Domaine-du-Roy
(MRC)

4

Le Fjord-du-Saguenay
(MRC)

5

Maria-Chapdelaine
(MRC)

6

Saguenay
(Ville)

ABITIBI (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	28,4	26,3	92
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	0,6	0,5	88
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	5	3	60	–	–	–
Total	13	10	77	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	6	5	83
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	7	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	4		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

ABITIBI-ouest (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	0,7	0,7	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	6	100	43,6	42,2	97
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	4	67	1,0	0,7	68
Morcellements de ferme	3	3	100	–	–	–
Autres ¹	5	3	60	–	–	–
Total	21	17	81	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	5	4	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	3	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

ACTON (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	3,4	3,3	98
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	1,9	1,8	92
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres ¹	9	6	67	–	–	–
Total	20	15	75	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	18	16	89
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	9	3	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

ANTOINE-LABELLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	2	67	0,8	0,5	70
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres ¹	6	5	83	–	–	–
Total	11	9	82	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	7	64
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	16	9	56
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

ARGENTEUIL (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	11,7	11,7	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	2,4	2,4	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	5	3	60	–	–	–
Total	7	5	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	5	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

ARTHABASKA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	26,3	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	4	100	10,9	10,8	99,5
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	12	10	83	28,1	7,5	27
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres ¹	18	14	78	–	–	–
Total	37	30	81	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	40	31	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	18	3	17
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

AVIGNON (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	4,7	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	0	0	0,4	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	—	—	—
Autres ¹	2	2	100	—	—	—
Total	4	2	50	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	2	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	9	6	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

BEAUCE-CENTRE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	1,4	0,4	30
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	10	8	80	2,5	2,0	78
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	3	3	100	–	–	–
Total	17	14	82	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	34	28	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	6	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	2		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

BEAUCE-SARTIGAN (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	5,7	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	0,5	0,5	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	17	11	65	19,2	14,8	77
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres ¹	11	9	82	–	–	–
Total	33	24	73	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	26	22	85
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	1	25
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

BEAUHARNOIS-SALABERRY (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,2	0,2	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,0	0,0	100
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	0	0	–	–	–
Total	4	2	50	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	22	19	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	6	2	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

BÉCANCOUR (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	4	67	25,1	18,8	75
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	12	12	100	13,3	13,3	100
Morcellements de ferme	1	1	100	—	—	—
Autres ¹	10	8	80	—	—	—
Total	29	25	86	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	45	37	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	6	4	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	4		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

BELLECHASSE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	0	0	8,3	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	2,45	2,44	99,7
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	13	13	100	61,4	61,3	99,9
Morcellements de ferme	8	8	100	—	—	—
Autres ¹	14	10	71	—	—	—
Total	41	34	83	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	42	36	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	2	25
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

BONAVENTURE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	4,4	4,4	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	0	0	0	—	—	—
Autres ¹	2	1	50	—	—	—
Total	4	3	75	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	4	4	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	6	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	2		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

BROME-MISSISQUOI (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	5	83	67,8	67,5	99,6
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	1,2	1,1	90
Morcellements de ferme	12	10	83	–	–	–
Autres ¹	9	5	56	–	–	–
Total	31	23	74	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	44	36	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	18	5	28
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

CHARLEVOIX (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	5	83	2,1	1,7	81
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	8	8	100	0,9	0,8	94
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres ¹	3	2	67	–	–	–
Total	19	17	89	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	4	3	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	2	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

CHARLEVOIX-EST (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	10,3	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,9	0,2	18
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	2	1	50	–	–	–
Total	6	4	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	3	3	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

COATICOOK (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	0,1	0,1	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	2	67	1,6	1,5	97
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	8	6	75	–	–	–
Total	13	9	69	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	22	15	68
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	3	60
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

D'AUTRAY (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	1,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	2,84	2,78	98
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	7,2	0,9	12
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	6	5	83	–	–	–
Total	13	11	85	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	18	18	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	2	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

DEUX-MONTAGNES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	1,0	0,9	94
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	3	3	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	14	12	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	9	6	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	4		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

DRUMMOND (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,05	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	9	6	67	9,7	8,3	86
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	16	14	88	11,3	10,5	93
Morcellements de ferme	4	3	75	—	—	—
Autres ¹	19	16	84	—	—	—
Total	49	39	80	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	56	38	68
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	31	20	65
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	8		
Ordonnances	2		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

GATINEAU (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	0	0	0	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	9	5	56
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES (GR)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	0,3	0,1	31
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	2	2	100	–	–	–
Total	4	3	75	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	2	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	1	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

JOLIETTE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	1,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	21,6	21,3	98
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	9	8	89	–	–	–
Total	14	11	79	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	9	9	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	14	8	57
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

KAMOURASKA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,4	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	7	5	71	8,6	7,1	83
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	5	100	1,0	0,9	90
Morcellements de ferme	5	2	40	–	–	–
Autres ¹	12	7	58	–	–	–
Total	30	19	63	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	24	18	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	9	5	56
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	2	2	100	–	–	–
Total	2	2	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	8	73
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	1	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	2		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA HAUTE-CÔTE-NORD (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	1	1	100	191,7	191,7	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,5	0,3	62
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,01	0,01	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	0	0	–	–	–
Total	5	3	60	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	2	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA HAUTE-GASPÉSIE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	3,5	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	—	—	—
Autres ¹	0	0	0	—	—	—
Total	1	0	0	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	1	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	1	25
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA HAUTE-YAMASKA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	2,2	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	3	50	9,5	3,7	39
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	1,1	0,2	15
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	7	5	71	–	–	–
Total	16	10	63	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	26	19	73
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	12	9	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA JACQUES-CARTIER (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	0	0	0	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	3	3	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA MATANIE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	0,7	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	7	78	15,5	11,3	73
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	6	4	67	–	–	–
Total	17	11	65	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	11	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	1	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA MATAPÉDIA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	0,5	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	2	67	0,2	0,04	17
Morcellements de ferme	4	4	100	–	–	–
Autres ¹	6	2	33	–	–	–
Total	14	8	57	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	8	73
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	1	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA MITIS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	4	80	3,1	2,8	88
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	7	100	3,0	3,0	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	3	100	–	–	–
Total	15	14	93	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	17	14	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	3	60
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA NOUVELLE-BEAUCE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	2	67	17,1	10,8	63
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	18,2	18,2	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	14	12	86	3,5	2,9	84
Morcellements de ferme	6	6	100	–	–	–
Autres ¹	28	23	82	–	–	–
Total	53	45	85	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	30	24	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	13	2	15
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA RIVIÈRE-DU-NORD (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	3	100	9,5	9,5	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	6,4	6,4	100
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	8	7	88	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	4	4	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA TUQUE (TÉ)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	2	67	1,8	0,6	32
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	3	2	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	0	0	0
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	13,4	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	2	25	89,6	0,8	1
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	3,8	0,05	1
Morcellements de ferme	4	2	50	–	–	–
Autres ¹	7	2	29	–	–	–
Total	22	7	32	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	20	18	90
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	3	43
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA VALLÉE-DE-L'OR (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,2	0,2	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	0	0	4,2	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	3	2	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	5	5	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	6	75	14,7	12,8	87
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	2,7	2,6	95
Morcellements de ferme	4	2	50	–	–	–
Autres ¹	6	4	67	–	–	–
Total	24	17	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	22	17	77
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	39	16	41
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	6		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LAC-SAINT-JEAN-EST (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	1,9	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	4	67	30,3	24,4	81
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	6	67	32,7	22,7	69
Morcellements de ferme	7	2	29	—	—	—
Autres ¹	8	7	88	—	—	—
Total	31	19	61	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	14	10	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	1	20
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

L'ASSOMPTION (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	4,0	1,8	43
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	0,6	0,6	93
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	5	3	60	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	14	13	93
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	3	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LAVAL (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	1,4	1,4	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	0	0	4,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	0	0	3,7	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	0	0	–	–	–
Total	5	1	20	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	16	10	63
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	12	9	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	12		
Ordonnances	6		
Demande introductive d'instance	3		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LE DOMAINE-DU-ROY (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	2	33	3,4	2,1	60
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	6,4	6,4	100
Morcellements de ferme	2	1	50	—	—	—
Autres ¹	10	7	70	—	—	—
Total	20	12	60	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	19	14	74
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	4	80
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièr.

2. Avec infraction.

LE FJORD-DU-SAGUENAY (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	15,8	12,4	79
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	5	71	5,6	4,7	85
Morcellements de ferme	3	2	67	—	—	—
Autres ¹	6	5	83	—	—	—
Total	19	14	74	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	15	11	73
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LE GRANIT (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	1	1	100	34,8	34,8	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	2	40	18,5	0,5	3
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	2	67	3,6	1,7	46
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	7	5	71	–	–	–
Total	17	10	59	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	12	11	92
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	3	60
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LE HAUT-RICHELIEU (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	9	7	78	2,9	2,3	81
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	7	78	55,5	54,6	98
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	6	4	67	–	–	–
Total	25	19	76	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	46	36	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	22	14	64
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	3		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	5	83	13,5	12,9	95
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	5	100	3,1	3,1	100
Morcellements de ferme	4	3	75	–	–	–
Autres ¹	13	10	77	–	–	–
Total	28	23	82	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	31	24	77
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	4	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LE HAUT-SAINT-LAURENT (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	1,5	0,3	18
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	0,5	0,2	33
Morcellements de ferme	8	3	38	–	–	–
Autres ¹	8	4	50	–	–	–
Total	22	12	55	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	36	31	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	15	11	73
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LE ROCHER-PERCÉ (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	0,4	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	—	—	—
Autres ¹	1	0	0	—	—	—
Total	2	0	0	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	1	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LE VAL-SAINT-FRANÇOIS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	2	33	17,8	11,6	65
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	1,7	1,7	100
Morcellements de ferme	7	2	29	–	–	–
Autres ¹	11	7	64	–	–	–
Total	28	15	54	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	14	12	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	15	12	80
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	7		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

L'ÉRABLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,3	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	6	100	11,7	8,3	71
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	8	8	100	3,1	3,1	100
Morcellements de ferme	4	3	75	–	–	–
Autres ¹	7	7	100	–	–	–
Total	26	24	92	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	24	22	92
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LES APPALACHES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	3	100	2,2	2,2	100
➤ Inclusions	1	1	100	3,1	1,6	51
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	2	50	6,6	1,7	25
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	11	8	73	4,7	4,2	90
Morcellements de ferme	10	2	20	–	–	–
Autres ¹	10	9	90	–	–	–
Total	39	25	64	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	33	26	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LES BASQUES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	7,8	7,8	100
➤ Inclusions	1	1	100	9,6	9,6	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	0	0	0,6	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	13	12	92	27,4	27,2	99
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	5	5	100	–	–	–
Total	23	20	87	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	10	7	70
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	2	40
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LES CHENAUX (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	1,7	1,7	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,2	0,2	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	11	10	91	1,6	1,2	75
Morcellements de ferme	4	3	75	–	–	–
Autres ¹	8	7	88	–	–	–
Total	25	22	88	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	21	20	95
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	4	57
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	0	0	41,2	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	3	38	28,1	25,9	92
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	7,3	7,3	100
Morcellements de ferme	2	0	0	–	–	–
Autres ¹	16	7	44	–	–	–
Total	30	12	40	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	21	20	95
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	6	2	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	8		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LES ETCHEMINS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	2	100	2,6	2,6	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	0,2	0,1	45
Morcellements de ferme	3	2	67	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	7	5	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	26	22	85
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LES JARDINS-DE-NAPIERVILLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	0	0	2,8	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	5	63	31,9	24,7	78
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	18,2	4,3	24
Morcellements de ferme	2	1	50	—	—	—
Autres ¹	4	2	50	—	—	—
Total	22	13	59	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	39	32	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	11	8	73
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	2		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LES LAURENTIDES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	3	60	5,7	5,4	94
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	6	4	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	7	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LES MASKOUTAINS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	4	50	5,7	1,8	32
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	2,1	2,1	100
Morcellements de ferme	8	6	75	–	–	–
Autres ¹	9	4	44	–	–	–
Total	27	16	59	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	91	81	89
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	27	17	63
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES MOULINS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	1	1	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	9	7	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LES SOURCES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	0	0	14,3	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	0	0	–	–	–
Total	5	1	20	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	4	57
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	13	7	54
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LÉVIS (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	52,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	0	0	0,7	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	4	1	25	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	15	11	73
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	4	80
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	3		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

L'ÎLE-D'ORLÉANS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,4	0,4	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	7	100	0,26	0,25	99
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	1	33	–	–	–
Total	11	9	82	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	6	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

L'ISLET (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	2,3	0,3	12
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	5	71	4,3	4,1	94
Morcellements de ferme	3	1	33	–	–	–
Autres ¹	11	8	73	–	–	–
Total	23	15	65	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	5	5	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LONGUEUIL (TÉ)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	1,4	1,4	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	7,4	7,4	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	3	3	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	2	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	2	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LOTBINIÈRE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	7	4	57	4,1	2,7	67
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	5	100	7,3	7,3	100
Morcellements de ferme	5	4	80	—	—	—
Autres ¹	18	16	89	—	—	—
Total	35	29	83	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	35	23	66
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	10	1	10
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MARGUERITE-D'YOUVILLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	10,8	10,3	95
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	9	6	67	–	–	–
Total	13	10	77	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	39	33	85
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	24	12	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	7		
Ordonnances	2		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MARIA-CHAPDELAINE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	1,1	0,2	15
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	8,2	6,0	74
Morcellements de ferme	1	0	0	—	—	—
Autres ¹	3	2	67	—	—	—
Total	9	6	67	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	5	3	60
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	2	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	3		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MASKINONGÉ (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,1	0,1	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	0,9	0,4	44
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	6	5	83	–	–	–
Total	14	11	79	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	23	19	83
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	12	4	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MATAWINIE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	0,3	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	0	0	–	–	–
Total	2	0	0	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	4	57
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MÉKINAC (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	3	60	29,8	28,3	95
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	4	3	75	–	–	–
Autres ¹	4	4	100	–	–	–
Total	14	11	79	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	6	5	83
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MEMPHRÉMAGOG (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	4,2	1,5	37
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	0,4	0,3	86
Morcellements de ferme	4	0	0	–	–	–
Autres ¹	8	6	75	–	–	–
Total	21	13	62	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	23	19	83
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	21	11	52
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MIRABEL (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	9	8	89	47,8	45,3	95
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	10	9	90	61,6	59,7	97
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	18	10	56	–	–	–
Total	38	28	74	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	37	30	81
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	26	22	85
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	8		
Ordonnances	2		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MONTCALM (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,3	0,3	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,5	0,5	100
Morcellements de ferme	4	4	100	–	–	–
Autres ¹	5	3	60	–	–	–
Total	12	10	83	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	27	21	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	11	10	91
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MONTMAGNY (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	23,9	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	2	50	19,2	18,7	97
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	1	33	0,7	0,1	16
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres ¹	3	2	67	–	–	–
Total	13	7	54	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	14	8	57
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MONTRÉAL (TÉ)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	0	0	0,4	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	1	0	0	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	1	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

NICOLET-YAMASKA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	4	67	0,6	0,4	71
Morcellements de ferme	3	2	67	–	–	–
Autres ¹	8	6	75	–	–	–
Total	17	12	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	45	37	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

PAPINEAU (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	5	100	3,9	3,8	98
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	4	4	100	–	–	–
Total	9	9	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	21	16	76
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	2	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

PIERRE-DE SAUREL (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	2	40	3,7	2,5	66
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	4	57	4,6	1,2	26
Morcellements de ferme	2	0	0	–	–	–
Autres ¹	6	3	50	–	–	–
Total	20	9	45	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	33	32	97
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	12	1	8
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

PONTIAC (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	7,5	7,5	100
Morcellements de ferme	5	1	20	–	–	–
Autres ¹	15	13	87	–	–	–
Total	22	16	73	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	7	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

PORTNEUF (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	10,4	10,4	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	14	10	71	23,2	22,0	95
Morcellements de ferme	6	3	50	–	–	–
Autres ¹	20	14	70	–	–	–
Total	42	29	69	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	31	27	87
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	14	6	43
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	8		
Ordonnances	2		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

QUÉBEC (TÉ)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	1,8	1,4	76
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	0	0	0,2	0,0	0
Morcellements de ferme	4	1	25	–	–	–
Autres ¹	2	1	50	–	–	–
Total	11	4	36	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	17	15	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

RIMOUSKI-NEIGETTE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	5,8	5,6	96
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	5,1	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	0,119	0,118	99
Morcellements de ferme	2	0	0	–	–	–
Autres ¹	7	7	100	–	–	–
Total	14	11	79	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	6	4	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

RIVIÈRE-DU-LOUP (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	2,2	2,2	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	1	33	8,3	1,2	15
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	28,3	28,1	99
Morcellements de ferme	3	2	67	—	—	—
Autres ¹	3	2	67	—	—	—
Total	16	11	69	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	20	17	85
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	13	7	54
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

ROUSSILLON (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	1,0	1,0	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	3	60	15,2	14,5	95
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	9	8	89	–	–	–
Total	18	14	78	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	34	21	62
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	10	7	70
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	6		
Ordonnances	4		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

ROUVILLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	4	80	2,6	2,4	93
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	5	56	9,9	3,9	39
Morcellements de ferme	3	3	100	–	–	–
Autres ¹	10	5	50	–	–	–
Total	27	17	63	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	40	30	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	12	8	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

ROUYN-NORANDA (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	4	80	2,3	1,8	79
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,3	0,2	61
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	2	2	100	–	–	–
Total	9	8	89	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	7	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	1	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

SAGUENAY (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	5	100	11,2	11,2	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	4	67	2,5	2,2	89
Morcellements de ferme	2	1	50	—	—	—
Autres ¹	8	7	88	—	—	—
Total	21	17	81	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	10	9	90
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	3	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

SHAWINIGAN (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,17	0,16	89
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	2	1	50	–	–	–
Total	4	3	75	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	1	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

SHERBROOKE (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	1	25	5,1	3,7	72
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	1,2	0,01	1
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	2	1	50	–	–	–
Total	8	3	38	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	4	3	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	3	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

TÉMISCAMINGUE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	11,8	0,0	0
➤ Inclusions	1	1	100	11,4	11,4	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,5	0,3	60
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	5	71	1,0	0,5	54
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	7	7	100	–	–	–
Total	17	14	82	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	13	8	62
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

TÉMISCOUATA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	1	50	11,3	2,1	18
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	3	60	3,5	1,2	35
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres ¹	9	6	67	–	–	–
Total	18	11	61	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	7	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

THÉRÈSE-DE BLAINVILLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	1,6	1,6	100
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	5	5	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	6	6	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

TROIS-RIVIÈRES (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	1	1	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	10	91
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

VAUDREUIL-SOULANGES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,5	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	12	7	58	11,0	4,6	42
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	0,7	0,7	100
Morcellements de ferme	5	4	80	–	–	–
Autres ¹	7	5	71	–	–	–
Total	29	20	69	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	44	36	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	24	8	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	2		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

BAS-SAINT-LAURENT

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	6	4	67	27,5	17,7	64
➤ Inclusions	1	1	100	9,6	9,6	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	20	10	50	26,9	11,1	41
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	51	44	86	79,2	72,0	91
Morcellements de ferme	18	10	56	–	–	–
Autres ¹	51	36	71	–	–	–
Total	147	105	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	107	86	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	45	19	42
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	10		
Ordonnances	3		
Demande introductive d'instance	5		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	1,9	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	22	14	64	61,9	50,3	81
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	27	20	74	55,3	42,0	76
Morcellements de ferme	15	6	40	—	—	—
Autres ¹	35	28	80	—	—	—
Total	100	68	68	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	63	47	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	15	10	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	10		
Ordonnances	6		
Demande introductive d'instance	3		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

CAPITALE-NATIONALE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	10,3	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	13	11	85	15,5	14,0	90
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	32	26	81	24,6	23,1	94
Morcellements de ferme	13	7	54	–	–	–
Autres ¹	32	21	66	–	–	–
Total	91	65	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	76	65	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	26	9	35
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	13		
Ordonnances	5		
Demande introductive d'instance	4		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MAURICIE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	1,7	1,7	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	5	63	30,0	28,5	95
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	23	20	87	4,7	2,5	53
Morcellements de ferme	8	6	75	–	–	–
Autres ¹	21	18	86	–	–	–
Total	61	50	82	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	63	55	87
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	22	8	36
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Demande introductive d'instance	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

ESTRIE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	4	1	25	16,5	0,1	0,4
➤ Inclusions	1	1	100	34,8	34,8	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	36	20	56	136,3	101,4	74
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	29	25	86	13,9	9,6	69
Morcellements de ferme	31	15	48	–	–	–
Autres ¹	66	45	68	–	–	–
Total	167	107	64	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	183	143	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	100	57	57
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	29		
Ordonnances	6		
Demande introductive d'instance	3		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MONTRÉAL

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	0	0	0,4	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	1	0	0	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	1	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

OUTAOUAIS

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	0	0	54,6	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	16	5	31	117,7	26,7	23
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	11	10	91	22,5	18,6	83
Morcellements de ferme	11	3	27	–	–	–
Autres ¹	42	26	62	–	–	–
Total	83	44	53	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	79	66	84
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	19	7	37
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	16		
Ordonnances	3		
Demande introductive d'instance	5		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	1	50	12,6	0,7	6
➤ Inclusions	1	1	100	11,4	11,4	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	17	15	88	75,1	70,8	94
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	19	14	74	7,1	1,9	27
Morcellements de ferme	4	4	100	–	–	–
Autres ¹	20	16	80	–	–	–
Total	63	51	81	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	37	29	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	17	11	65
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	10		
Ordonnances	7		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

CÔTE-NORD

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	1	1	100	191,7	191,7	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,5	0,3	62
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,01	0,01	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	0	0	–	–	–
Total	5	3	60	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	2	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

NORD-DU-QUÉBEC

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	0,3	0,1	31
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	2	2	100	–	–	–
Total	4	3	75	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	2	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	1	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	1	50	7,8	4,4	56
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	0	0	5,1	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	0,5	0,1	17
Morcellements de ferme	0	0	0	—	—	—
Autres ¹	5	3	60	—	—	—
Total	11	5	45	—	—	—

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	8	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	21	13	62
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	3		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	13	7	54	111,9	15,5	14
➤ Inclusions	1	1	100	3,1	1,6	51
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	30	18	60	55,5	44,9	81
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	82	64	78	103,9	96,9	93
Morcellements de ferme	40	28	70	–	–	–
Autres ¹	99	81	82	–	–	–
Total	265	199	75	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	260	205	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	53	11	21
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	17		
Ordonnances	7		
Demande introductive d'instance	7		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LAVAL

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	1,4	1,4	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	0	0	4,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	0	0	3,7	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	0	0	–	–	–
Total	5	1	20	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	16	10	63
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	12	9	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	12		
Ordonnances	6		
Demande introductive d'instance	3		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LANAUDIÈRE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	5	1	20	6,0	1,8	29
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	9	7	78	25,7	25,0	97
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	5	100	7,6	1,3	18
Morcellements de ferme	6	6	100	–	–	–
Autres ¹	22	17	77	–	–	–
Total	47	36	77	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	84	72	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	35	23	66
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	16		
Ordonnances	3		
Demande introductive d'instance	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

LAURENTIDES

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	18	15	83	74,7	71,9	96
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	24	22	92	73,9	71,6	97
Morcellements de ferme	5	4	80	–	–	–
Autres ¹	31	20	65	–	–	–
Total	78	61	78	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	87	71	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	56	37	66
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	18		
Ordonnances	7		
Demande introductive d'instance	3		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

MONTÉRÉGIE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	4	1	25	4,6	1,4	30,3
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	65	43	66	86,0	63,3	73,6
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	63	48	76	122,1	96,0	78,6
Morcellements de ferme	38	24	63	–	–	–
Autres ¹	84	51	61	–	–	–
Total	254	167	66	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	466	386	83
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	213	109	51
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	47		
Ordonnances	18		
Demande introductive d'instance	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

CENTRE-DU-QUÉBEC

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	0	0	26,6	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	25	20	80	57,4	46,2	81
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	54	48	89	56,4	34,9	62
Morcellements de ferme	14	11	79	–	–	–
Autres ¹	62	51	82	–	–	–
Total	158	130	82	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	210	165	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	63	28	44
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	12		
Ordonnances	8		
Demande introductive d'instance	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	2	100	3	3	100
➤ Inclusions	–	–	–	–	–	–
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	30	22	73	75	61	82
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	30	25	83	96,0	88,0	92
Morcellements de ferme	7	7	100	–	–	–
Autres ¹	45	31	69	–	–	–
Total	114	87	76	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	224	174	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	142	75	53
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	52		
Ordonnances	23		
Demande introductive d'instance	5		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	–	–	52	0	0
➤ Inclusions	–	–	–	–	–	–
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	3	50	3	2	60
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	7	78	0,4	0,3	57
Morcellements de ferme	4	1	25	–	–	–
Autres ¹	8	5	63	–	–	–
Total	28	16	57	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	53	43	81
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	12	5	42
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	6		
Demande introductive d'instance	4		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érabièrre.

2. Avec infraction.